

Question posée par M. Alexis Corbière

Député de la Seine-Saint-Denis
Circonscription de Bagnolet – Montreuil

Adressée à M. Nicolas Hulot

Ministre de la Transition écologique et solidaire

Disparition alarmante des abeilles en France

M. Alexis Corbière alerte M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire sur l'inquiétante disparition d'une grande partie des abeilles en France. Cette extinction, qui menace jusqu'à la survie de cette espèce, est intimement liée à l'agriculture intensive et à certains procédés tels que l'épandage aérien. Celui-ci permet de diffuser des pesticides directement depuis le ciel et qui recouvrent ainsi de vastes surfaces terrestres et végétales. Or, plusieurs études prouvent que ces agents chimiques sont dangereux pour la santé, les sols et l'environnement.

En dispersant ces pesticides, ce n'est pas seulement la flore qui est mise en danger mais également la faune. En effet, les molécules utilisées sont nocives pour les insectes pollinisateurs qui les ingèrent au contact des végétaux et de l'air. De ce fait, les apiculteurs français perdent en moyenne 30% de leurs colonies d'abeilles chaque année. Pire encore, le Syndicat Apiculteurs de la région Midi-Pyrénées a révélé que certaines exploitations ont perdu cet hiver jusqu'à 80% de leurs ruches.

Il est impératif que la France se tourne vers un modèle d'agriculture durable, respectueux de l'Homme mais aussi de son environnement. L'agriculture ne doit pas être subordonnée à des logiques commerciales qui privilégient la rentabilité sur la préservation d'éléments indispensables à notre écosystème dont les abeilles font partie intégrante. L'épandage aérien participe de ce phénomène dangereux et va à l'encontre de cette transition écologique. C'est d'ailleurs pour toutes ces raisons sanitaires et environnementales que l'épandage aérien a été interdit en 2009 par la loi Grenelle 2. La persistance de dérogations est incompréhensible au regard des enjeux environnementaux et des conséquences que cela implique, notamment sur les populations d'abeilles.

Dans son programme, Emmanuel Macron s'est engagé à faire de la santé environnementale une priorité du quinquennat et c'est au Ministre de la Transition écologique et solidaire de transformer cette promesse en actes concrets.

Le député lui demande donc les mesures qu'il compte mettre en place pour protéger les abeilles des pesticides nocifs et répondre ainsi aux inquiétudes - légitimes - des apiculteurs français.